LC/LPC

CHAMPIONNAT

DE FOURSOME 2023

Le dimanche 15 octobre 2023 – Golf du Bois d'O

Règlement & note d'organisation

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

1- Conditions de participation.

Compétition en double ouverte aux joueurs et joueuses licenciés **amateurs** en 2023 *dans un club du département d'Eure et loir.*
Ils/elles devront être titulaires de la licence FF Golf 2023 et du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié

- Pour les mineurs : d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Le comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses titulaires du Médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « Buggy : Yes ».

Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

2- Formule de jeu.

Compétition en **stroke Play***.*

Cette épreuve est ouverte aux jeunes à partir de la catégorie minime ; elle est non-fumeur.

3- Engagements & Inscriptions

Comité départemental de Golf D'Eure et Loir
Lieu-dit « Les vaux » 28630 Fontenay Sur Eure
Tel : 02 37 30 78 98 site : comitegolf28.fr courriel : contact@comitegolf28.fr

- Nombre maximum d'équipes dames : 16 ; limite d'index dames : 36.
- Nombre maximum d'équipes messieurs : 32, limite d'index messieurs : 30.

Si les demandes dépassent les quotas mentionnés ci-dessus, le choix des équipes se fera dans l'ordre des inscriptions.

Les inscriptions devront être effectuées au plus tard le 12/10/2023 via le formulaire d'inscription en ligne sur le site du comité départemental.

Droits de jeu (green fee) *:*

- *Abonné(e)s permanent(e)s du golf organisateur de la journée de compétition :*
  - *15 €.*
- *Non abonné(e)s permanent(e)s du golf organisateur de la journée de compétition :*
  - *18 ans et moins : 18 €.*
  - *Plus de 18 ans : 36 €.*

4- Déroulement de la compétition.

- *Marques de départ :*
  - *Messieurs : Blanches.*
  - *Dames : Bleues.*
- *Départs du trou N°1 dans l'ordre des index cumulés.*

5- Classements.

Classement en brut.
Départage pour la première place en playoff sur le ou les trous sélectionnés par le comité d'épreuve.
Départage pour les places suivantes du podium sur les 9,6,3 et dernier trou.

6- RECOMPENSES.

Un trophée est attribué à l'équipe vainqueur dames et messieurs.

Médailles pour les équipes classées deuxièmes et troisièmes.

7- Comportement.

Le code de comportement figurant dans les règles locales et fédérales s'applique intégralement à la compétition.

Tous les joueurs disqualifiés pour une faute grave de comportement seront radiées de la compétition.

8- Comité d'épreuve.

Sur nécessité, le comité d'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

La composition du comité est la suivante pour chacune des journées de compétition :

- *Le Président du CD28-FFG et/ou le Président de la Commission sportive du CD28-FFG,*
- *L'arbitre désigné par le CD28 pour la journée de compétition,*
- *Un représentant du golf et/ou du club accueillant la journée de compétition.*

9- Divers.

Stricte application des règles sanitaires en vigueur à chacun des tours de la compétition

Comité départemental de Golf D'Eure et Loir
Lieu-dit « Les vaux » 28630 Fontenay Sur Eure
Tel : 02 37 30 78 98 site : comitegolf28.fr courriel : contact@comitegolf28.fr